

## Fiche d'adhésion 2025

### Association CLUBCARPECCH

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° d'Immatriculation du (des) véhicule(s) : \_\_\_\_\_

(Merci de nous prévenir en cas de changement en cours d'année )

**Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur** de l'association que **je m'engage à respecter** et déclare ne pas avoir de contre-indication médicale pour la pratique de la pêche.

Acceptent le droit d'utilisation libre de toutes photos ou films tournés par l'association .

L'adhésion est pour une personne et nominative (les adhésions partagées ne sont pas acceptées) .

L'association peut rejeter une adhésion sans donner aucune explication.

Seules les fiches d'inscriptions accompagnées du ou des paiement(s) correspondant(s), d'une copie du règlement de l'association et de l'attestation sur l'honneur signées seront présent en compte.

**Joindre une copie du règlement de l'association signée.**

Ci-joint règlement de l'inscription :

**350€** Adhésion complète 1 an; **11 janvier 2025 au 11 janvier 2026**

PAS DE REMBOURSEMENT SI PERIODE DE CONFINEMENT

Pour les enfants **moins de 15 ans**

et les **conjointes 50% des tarifs**

ci dessus

-Règlement en espèces (la somme complète), le jour de l'adhésion.

-Règlement par chèque(s) à l'ordre de

**Association CLUBCARPECCH**

**Fiche d'adhésion et règlement à envoyer à:**

**Chez Mr Lacoite Julien 355 route d'Auffay Sevis 76850 Val de Scie**

Les chèques ne seront encaissés suivant la date au dos du ou des chèques

Possibilité de paiement en trois chèques, le 1er à l'inscription, le dernier chèque devant être

encaissé au plus tard le 31 Avril. **(Ne pas anti dater les chèques, noté au dos de ceux ci la date de mise en banque)**

Date :

/ Signature obligatoire **Précédée de la mention « Lu et approuvé » ASSOCIATION CLUBARPECCH**

